Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 8 juillet :
Aujourd'hui, saint Procope; demain, saint Cyrille.
Soleil : Lever. 4 h. 57; coucher, 20 h. 53.
Lune : Nouvelle du 9, premier quartier le 11.
Bulletin météorologique pour la journée du 8 juillet (Région Nord) : Assez beau temps, ciel brumeux le matin devenant demi couvert avec belles éclaircies et faibles averses, vent variable; maximum de température en hausse de 4 à 5° sur celui de la veille.
Caisse d'Epargne : Ouverte de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.
Secrétariat des familles, 17, rue des Champs : de 9 à 19 h.
Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 17 h., rue Marie-Buisine; de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait, 31, boulevard Gambetta.

L'Exposition annuelle des travaux d'élèves au Collège de Jeunes filles

C'est jeudi après-midi, que s'est ouverte au Collège de jeune filles, l'exposition annuelle de travaux des élèves. Cette intéressante démonstration des efforts, de l'initiative des élèves et du dévouement éclairé de leurs professeurs, pendant l'année scolaire qui s'achève, s'abrite dans les clairs halls d'entrée du collège.

Dans un cadre simple, baigné d'une douce lumière, dessins, étoffes, lingeries et poteries voisinent agréablement, couvrant de longues tables ou encore accrochant leurs vives teintes aux murs de la salle.

A ces spécimens, rattachés aux arts d'agrément — accordons-leur cependant quelque utilité — les fillettes de sept à treize ans et même davantage — le mérite est d'autant plus grand, pour les plus âgées, quand leurs études deviennent plus absorbantes — ont donné le meilleur d'eux-mêmes sous l'active impulsion de Mlle Morvaux, pour la couture et Mlle Ramandon pour le dessin, et la judicieuse direction de Mlle Couteau, qui préside aux destinées du collège.

Les tout-petits se sont essayés à des dessins auxquels une intuitive naïveté donne une saveur originale, mais on y sent petit à petit une évolution de caractère et, en tout cas, une bonne volonté manifeste.

Certains dessins d'après nature, révèlent une patiente volonté à mieux faire et dans certaines œuvres des... plus de dix ans on sent poindre de très heureuses dispositions, une application plus raisonnée dans la composition, bref, un acheminement vers la sûreté de la décomposition et même vers l'affirmation personnelle d'une tendance ou d'un goût, gages de succès futurs.

Les doigts agiles des fillettes réalisent par ailleurs de délicates petites merveilles dans la lingerie et l'exécution de lambreux trousseaux témoigne d'une naturelle aisance dans ce domaine où incontestablement, personne ne songera à leur disputer la primauté.

D'autres travaux ne sont pas moins dignes d'intérêt : de délicieux tissus imprimé et des poteries savamment colbriées attestent d'un très heureux effet dans la décoration. Il faut aller jeter un coup d'œil sur cette exposition de travaux d'élèves, non seulement pour se rendre compte de leurs progrès de l'année mais encore pour mieux comprendre le rôle de celles qui s'efforcent à développer tant de jeunes intelligences, et peut-être à découvrir quelque vocation artistique.

L'exposition est ouverte, 6, boulevard de Douai, tous les jours de 14 h. à 19 h. jusqu'à dimanche inclus.

HALLE FLIPO. — Gouda gras, 9. Hollande gras, 12. Gruyère, 13; extra, 16. Isigny, 2.50. Chester, 16. Voyez nos prix.

L'EXPOSITION DE Mlle G. FRASEZ
C'est une véritable joie pour les amateurs de pouvoir en ce moment contempler à la Galerie Parenthou et Lierman, 14, Grand'Place, l'exposition des œuvres de notre distinguée concitoyenne, Mlle Gabrielle Frasez. Par ses portraits d'enfants et ses types marocains, cette artiste, aussi heureuse coloriste que solide dessinatrice et qui, de plus, anime ses personnages d'une vie intense, se classe parmi les meilleurs peintres de la figure à l'heure actuelle. Ses paysages séduisent par de semblables qualités.

Drape de Lit. L. Cavelle, 73, r. Nain. 133

AU CERCLE POLYGLOTTE

Ce soir vendredi, à 20 h. 30, séance de clôture de la saison d'été. Conférence sur l'Exposition coloniale internationale de Paris 1931, par M. Paul Ducatteau, vice-président du Cercle. Cette conférence sera accompagnée d'une magnifique série de vues en couleurs.

C'est à faire revivre de bien douces émotions, profondément ressenties, que s'emploiera M. Ducatteau avec tout son talent de conférencier érudit et averti.

La Commission convie instamment tous les membres de la section, ainsi que toutes personnes s'intéressant à l'étude de la langue anglaise, à la brillante clôture de la saison d'été.

Au début de la séance, le trésorier recueillera les dernières adhésions pour la sortie du dimanche 10 juillet.

LE DIDOT-BOTTIN peut être consulté dans notre hall, 63, Grande-Rue, Roubaix.

UN AGENT DE POLICE EST VICTIME D'UN ACCIDENT ALORS QU'IL S'APPRETAIT A SEVIR CONTRE UN AUTOMOBILISTE

Un fâcheux accident dû à la fatalité s'est produit mercredi vers 15 h. 15. A cette heure, l'agent de police Dewambrechies, 26 ans, qui partait à vélo vers Wattrelos, pour faire réparer un rayon de sa machine, passant rue Pierre-Motte, aperçut un automobiliste qui roulait dans le sens interdit.

L'agent Dewambrechies siffla pour faire stopper le pilote, mais celui au lieu d'obtempérer à l'ordre, accéléra au contraire et disparut.

L'agent de police alors força la vitesse pour le rejoindre, mais brusquement la poignée gauche de son guidon se desserra et, perdant l'équilibre, il tomba lourdement sur la chaussée, rue Jeanne-d'Arc, face aux Halles Flipo.

Immédiatement relevé par les témoins de sa chute, l'agent Dewambrechies fut aussitôt conduit au Café des Sports, 22, rue Jeanne-d'Arc, et reçut les soins du Docteur Delmas, qui le fit reconduire à son domicile, rue Léonard-de-Vinci.

Les blessures occasionnées par cette chute brutale ne présentent pas, heureusement, de caractère de gravité.

Tous nos vœux de prompt rétablissement à ce brave agent, victime indirecte de son devoir.

Une messe de prémices
M. l'abbé Raymond Battiau, fils de M. et Mme Battiau-Franck, célébrera sa messe de prémices à 10 h., le 17 juillet, en l'église Saint-Joseph. Le nouveau prêtre sera ordonné le dimanche 10 juillet, en la Basilique Notre-Dame de la Treille, à Lille.

ROCK MEYERBEER, préféré des gourmets.

UN AUTOMOBILISTE RENVERSE UN CYCLISTE ET FUIT

Jeudi, vers 13 h. 30, Jean Bassilière, 18 ans, chauffeur de rivets, demeurant 35, rue Royale, à Wattrelos, passait à vélo, rue Voltaire, lorsqu'il fut abordé par une auto alors qu'il s'engageait dans la rue Turgot.

Le pilote de l'auto ralentit, puis accéléra et prit la direction du Pont Morel sans plus s'occuper de l'accident qu'il venait d'occasionner.

M. Jean Bassilière a été légèrement blessé au genou et la roue arrière de sa machine a été broyée.

Une enquête est ouverte par le commissaire de police du 4e arrondissement à l'effet de rechercher l'indélicat automobiliste.

LA BRADERIE CONTINUE, Mesdames. Profitez en ! Des milliers de sacs de dames sacrifiés. **Aux Fantaisies Parisiennes**, 61, Grande-Rue, Roubaix. 31236

L'excursion à Malo des lauréats du Certificat d'études primaires
Il est rappelé aux parents désireux de participer à l'excursion à Dunkerque-Malo, fixée au samedi 9 juillet, que des billets d'aller et retour au prix de 20 fr. sont délivrés par le Bureau des écoles, jusqu'aujourd'hui vendredi 8, à midi, dernier délai.

Le train qui leur est réservé quittera Roubaix à 6 h. 10. Il stationnera sur la troisième voie, à laquelle on accède par le souterrain.

RÉGNIER. Le Grand Hôtel Wauisort. Menu des dimanches : 30 fr. belg. Potage, Truite, 1/2 Poulet, 1/2 homard, Dessert.

Combattants républicains
Le dimanche 10 juillet, à 10 h., dans la salle des adjudications de l'Hôtel de Ville aura lieu l'assemblée générale. A l'ordre du jour: Lecture par le secrétaire des procès-verbaux. Allocution du président. Atteinte à la retraite du Combattant. Questions diverses. Tombola à l'issue de laquelle aura lieu l'assemblée générale de la Mutuelle du franc au décès de la section.

EXCURSION EN ANGLETERRE. — Une occasion exceptionnelle vous est donnée de voir la jolie côte anglaise, la gracieuse et verdoyante campagne du Kent, Cantorbéry et sa splendide cathédrale pour un prix relativement bas : moins de 100 fr. — en une excursion agréable et familiale, sans formalité aucune. — Des trains spéciaux prendront les excursionnistes, le jeudi 14 juillet à Tourcoing, Roubaix, Lille et Armentières et les y ramèneront le soir même après une journée bien remplie. Les inscriptions sont reçues : à Lille, par M. l'abbé Zoete, 30, rue de la Monnaie ; à Roubaix, par l'Agence des Voyages, 46, rue du Vieil-Abreuvoir, et à Tourcoing, par M. Henri Debuf, Maison des Œuvres, 41, rue Carnot, ou 23, rue de Turenne.

Au Cercle Horticole
C'est le dimanche 10 juillet qu'aura lieu l'assemblée générale, à 17 h., au siège social, 126, rue de la Gare. Une conférence sera faite par M. Cherie sur les « cryptolusines ».

A la tombola gratuite qui terminera la soirée, c'est M. Ed. Seys, de Croix, qui fournira les plantes; M. Sandevoir fournira aussi des outils de jardinage.

Un panier de fraises disparaît
Mme Léonie Reiz, 51 ans, marchande de fruits, demeurant 9, rue des Sept-Ponts, a porté plainte contre M. Delezenne, 34 ans, laitier, demeurant 5, rue des Piats, à Croix, qui lui aurait volé jeudi matin à 3 h. 30, au carreau des Halles, un panier de fraises d'une valeur de 28 fr.

Une enquête est ouverte par le commissaire de police du 3e arrondissement.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES. — Le paiement aura lieu le lundi 18 juillet et non le 11 comme il a été indiqué hier.

PAIEMENT DES CHOMEURS. — Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 9 juillet, à la Salle des Fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-dessous : 8 h. 30, numéros 1 à 3.440; 9 h., 3.441 à 5.899; 9 h. 15, 5.900 à 7.558; 9 h. 45, 7.559 à 8.808; 10 h., 8.809 à 10.045; 10 h. 30, 10.046 à 11.349; 10 h. 45, 11.350 à 12.340; 11 h. 15, 12.341 à 13.028.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Inscription pour l'excursion à Blankenberghe du 21 août sera close le 15 juillet. On peut s'inscrire au concierge de l'Institut Turgot, 76, rue du Collège ou chez les membres du Comité. Coût du voyage, 17 fr. par personne.

ASSOCIATION DES ANCIENNES ELEVES DE L'INSTITUT SEVIGNÉ. — Excursion à La Panne le dimanche 10 juillet. Rendez-vous à 7 h., rue des Champs.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h. 15 : Programme du prochain concert.

GRANDE FANFARE. — Ce soir vendredi à 20 h., répétition générale. Instructions pour le 14 juillet.

CHORALE SAINT-MARTIN. — Ce soir vendredi, à 19 h., au siège, Cercle St-Martin, 35, rue du Vieil-Abreuvoir, répétition générale en vue de la prochaine sortie à Gand.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale, « Café du Sans Souci ». Inscription pour la sortie de Malo.

FANFARE DE TROMPETTES « LES DEVOUES ». — Répétition générale ce soir vendredi, à 20 h., au local.

AMICALE ARCHIMEDE. — Le dimanche 10 juillet, cercle de 9 h. 30 à midi. Jeux divers. Commissaires : MM. Robert Delbar et Carlos Liagre.

CROIX

APRÈS LES PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU

Pour infraction à un arrêté municipal MM. les curés des deux paroisses comparaissent devant le juge de paix qui met l'affaire en délibéré

Lors des processions de la Fête-Dieu qui se sont déroulées dans les rues de Croix, nous avons relaté qu'une contravention avait été relevée par la police à la charge de MM. les abbés Decock, curé de Saint-Martin, et Lefebvre, curé de Saint-Pierre, pour infraction à un arrêté municipal pris le 10 juillet 1896, et interdisant la sortie d'une procession dans les rues de la localité.

Pour ces faits, MM. les abbés Decock et Lefebvre comparaissaient hier jeudi devant le tribunal de simple police de Roubaix.

M. l'abbé Lefebvre a contesté la légalité de l'arrêté en vertu duquel les poursuites étaient exercées. Il estime qu'un maire ne peut interdire une manifestation que si elle est de nature à provoquer des troubles. Or les processions se sont toujours déroulées à Croix, dans le plus grand calme.

M. l'abbé Decock, conteste aussi la légalité de l'arrêté et rappelle que les manifestations extérieures des cultes n'ont jamais été interdites. Les deux ecclésiastiques citent de nombreux arrêtés du Conseil d'Etat qui ont annulé des mesures analogues à celles prises par M. le maire de Croix, à l'encontre des processions, et qui font l'objet du débat actuel.

M. Desmettre, commissaire central, à Roubaix, représentant le ministère public a demandé qu'une sanction soit prise contre MM. les abbés Lefebvre et Decock.

M. Foulon, juge de Paix du contentieux, qui présidait les débats, a mis l'affaire en délibéré.

LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour de la réunion du Conseil municipal du dimanche 10 juillet, à 9 h. 45: Fonds municipal de chômage; Caisse municipale de chômage partiel; Contribution mobilière: déduction d'un minimum de loyer; Désignation des commissaires répartiteurs; Compte de gestion du receveur municipal; exercice 1931; Compte administratif du Maire: exercice 1931; Budget supplémentaire de l'exercice 1932; Budget primitif de 1933; Compte de gestion et compte administratif de l'Hospice: exercice 1931. Avis du Conseil municipal; Budget supplémentaire de l'Hospice: exercice 1932; Budget primitif de l'Hospice pour 1933; Compte de gestion et compte administratif: exercice 1931; Taxe sur les chiens: relèvement de la prime accordée aux gardes-champêtres; Bureau de Bienfaisance: subvention; Demande de subvention pour participation au Congrès de l'Union hospitalière de France à Melun; Secours et subsides pour les fêtes des quartiers de la Grand'Place et de la rue de la Gare; Chemins vicinaux ordinaires: vote de crédits pour 1933; Prolongement de conduites pour les eaux potables, rue St-Jacques, boulevard Carnot, rues Faidherbe, des Trois-Villes et Claude-Bernard prolongée; Adjudication pour les droits de place.

Un sexagénaire tente de se suicider
M. Edouard De Maessener, âgé de 65 ans, habitant 104, rue Gustave Dubled, avait été condamné dernièrement, pour fraude, à 20 jours de prison et à payer une forte amende. Ce fait l'avait vivement affecté, aussi résolut-il de mettre fin à ses jours.

Jeudi matin, il absorba un demi-litre de wambrechies. Vers 11 heures, se trouvant seul chez lui, M. De Maessener s'enferma dans une pièce en ayant soin de laisser à l'intérieur, la clef sur la serrure. Puis, s'armant de son revolver, il se tira une balle sous la tempe. La balle ricochant, abîma l'œil droit. Une deuxième balle ne perculta pas. Perdant alors confiance, le vieillard remit son revolver en poche.

Au même moment, son fils, revenant d'une course, fut étonné de trouvé la pièce fermée. Regardant par la fenêtre, il aperçut son père s'essuyant le visage avec son mouchoir. Craignant un malheur, le jeune homme appela le garde Marissal qui se trouvait dans les parages.

A la sommation du garde, M. De Maessener ouvrit la porte.

— Je saigne du nez, dit-il.

Se rendant compte de la réalité, le garde Marissal fit mander M. le docteur Swynghedauw, lequel fit admettre le blessé à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix. Son état n'inspire aucune inquiétude.

M. Bicheyre, commissaire de police, a ouvert une enquête afin de connaître le mobile exact de cette tentative de suicide.

A l'Amicale des Médaillés du travail
La troisième assemblée générale trimestrielle fixée au deuxième dimanche de juillet est reportée au dimanche 24 juillet, à 15 h. 30, à la salle des fêtes de la ville, la dite salle des fêtes n'étant pas libre avant cette date.

BLESSÉE AU TRAVAIL. — Occupée comme bacleuse à la salle de préparation de la Filature du Nord, Suzanne Umienska, 17 ans, demeurant avenue Hannart, à Wasquehal, s'est fait une blessure au doigt avec une cylindre cannelé.

LA RETRAITE. — A l'occasion de la Fête Nationale, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 h. du matin les nuits des 13 et 14 juillet.

PAIEMENT DES SECOURS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui vendredi, à 15 h., à la Mairie. Se munir de la carte rose. Demain samedi, paiement des secours aux chômeurs complets, à partir de 14 h. 30 et par ordre numérique.

ALLOCATIONS DIVERSES. — Exceptionnellement, en raison de la Fête Nationale, le Receveur municipal paiera les allocations aux vieillards, primes d'allaitement, familles nombreuses (cartes vertes), etc., mercredi 13 juillet, de 9 h. à 11 h. 30, au lieu de jeudi.

PARTI DÉMOCRATE POPULAIRE. — Ce soir vendredi, à 20 h., au siège, réunion du Comité.

A LA FANFARE. — Répétition générale ce soir vendredi, à 20 h. 30 : Instructions pour la fête du 14 juillet.

WASQUEHAL

Les fêtes annuelles de bienfaisance des Villas

Ces fêtes de bienfaisance qui obtiennent chaque année un succès toujours grandissant sont prévues pour cette année les 30, 31 juillet, 1er et 2 août.

Après la retraite aux flambeaux traditionnelle, qui aura lieu le samedi soir avec le concours d'un groupe de joyeux musiciens, de grandes festivités se dérouleront le dimanche. On note en plus de la fête foraine, des jeux populaires dans les divers établissements du quartier, concerts musicaux, bal champêtre, etc...

La journée du lundi amènera certainement dans ce vivant quartier, une foule inusitée de promeneurs pour assister au départ et à l'arrivée de la course cycliste Wasquehal-Roncq et retour, parcours à effectuer deux fois. Cette épreuve est dotée de 400 fr. de prix en espèces et nombreux lots et primes. Les inscriptions sont d'ores et déjà reçues au café Bergeus, 110, rue des Villas, contre versement de 4 fr., dossard compris.

Nous donnerons très prochainement le programme complet de ces quatre journées de fête dont le but est: bienfaisance.

Les fêtes du Capreau
Ces fêtes annuelles de bienfaisance qui s'annoncent sous les meilleurs auspices commenceront dès demain samedi.

A 15 h., dans la rue de Roubaix, braderie. — A 19 h., dans la rue Christophe-Colomb, formation du cortège carnavalesque pour grandes personnes et enfants; 150 fr. de prix seront attribués aux costumes ou groupes les plus beaux ou drôlatiques. Les inscriptions seront reçues au café Albert, rue Christophe-Colomb jusqu'au départ du cortège qui sera accompagné du char « Le Capreau » et d'un groupe de joyeux musiciens.

Un jeune cycliste fait une chute grave
Dans la soirée de mercredi, Edouard Leclercq, âgé de 15 ans et demi, habitant avec ses parents, rue du Triez, à Wasquehal, s'entraînait ferme en vue des prochaines compétitions cyclistes. Malheureusement, à la suite d'un défaut de construction ou autre, la fourche de sa bicyclette se brisa net au cours des évolutions et le jeune Leclercq fut précipité, tête première, sur le gravier du canal de Roubaix où il resta inanimé. Quelques camarades d'entraînement s'empressèrent auprès de lui et le reconduisirent en piteux état à son domicile. Le docteur Butin fils appelé d'urgence, constata en plus d'une fracture probable de l'os nasal, diverses coupures de la langue, des contusions et plaies de la face et des deux mains. Les jours du jeune cycliste ne sont pas en danger.

PETIT BEURRE DESSERT
Création GESLOT-VOREUX 31274

WATTRELOS

LA GHORALE PAROISSIALE DE SAINT-MACLOU A CARNIN

La chorale paroissiale de Saint-Maclou a fait sa sortie à Carvin, dimanche dernier, dans la paroisse de M. l'abbé Ghillebaert. A la Messe de 10 h., la chorale executa sous la direction de M. l'abbé Desmarcheller, la messe en mi-bémol de Th. Dubois. A l'Offertoire, M. Constant Decierco chanta le « Panis Angelicus », de F. Delmotte. A la fin de la messe, la chorale executa le chant de triomphe de Noyon.

A l'issue de la messe, M. H. Delgrange, président alla déposer une gerbe de fleurs, au pied du monument aux Morts de la grande guerre. Un « De Profundis » fut chanté.

Après les cérémonies, les choristes se réunirent pour le dîner au cours duquel, l'animation et la gaîté ne firent pas défaut. Quelques chanteurs se firent entendre au cours du repas. M. le Curé remercia les membres de la chorale d'être venus rehausser la fête de l'Adoration.

Une exécution accompagnée à l'harmonium par M. Louis Desmullier, le talentueux organiste, fut encore donnée au cours de la cérémonie des Vêpres à 16 h. Les choristes quittèrent le village vers 19 h., très heureux d'avoir passé une agréable journée.

UN INCENDIE DÉTRUIT DEUX MEULES DE PAILLE ET UNE MEULE DE LIN

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 11 h. 30, un incendie s'est déclaré dans une meule de paille appartenant à MM. Briet frères et sœurs, fermiers au hameau du Gauquier, qui était située à côté de la ferme.

Le feu se communiqua tout de suite à une autre meule de paille, et à une meule de lin qui se trouvaient à proximité.

Vu la rapidité du sinistre on ne put que laisser les meules se consumer. La direction du vent permit que les bâtiments pussent être préservés.

Les fermiers furent prévenus par des habitants du Petit-Paris qui vinrent frapper à la porte de la ferme. Les dégâts sont évalués à 4.000 fr.

La police a ouvert une enquête. Les causes de l'incendie sont inconnues.

Les concours artistiques de la Fête Nationale
Les concours artistiques s'ouvriront le dimanche 10 juillet par la déclamation et le théâtre et nul doute que la magnifique salle des fêtes de l'école des garçons du Centre, quoique très spacieuse, pourra à peine contenir la foule qui se pressera pour assister à ce spectacle unique tant par la qualité des artistes que par la diversité des pièces interprétées.

Nous rappelons, à ce sujet, que le concours commencera à 8 h. et se poursuivra l'après-midi, dès 14 h.

Afin de ne pas nuire à la bonne marche des concours, les concurrents sont priés de respecter l'horaire figurant au programme, sous peine de radiation. D'autre part, pour éviter tout encombrement dans la salle, ils devront accéder à la scène, par la rue de l'Abattoir.

L'excursion à Malo des lauréats du Certificat d'études
C'est demain samedi qu'aura lieu l'excursion à Malo des lauréats du Certificat d'études. Un tramway spécial partira du Bureau de douanes de la Houzarde (terminus B), à 5 h. 30, avec arrêts à Saint-Levin, Grand'Place de Wattrelos et Pont de l'Espierre.

Le départ du train en gare de Roubaix est fixé à 6 h. 20 pour les parents, et à 6 h. 45 pour les élèves, maîtresses, maîtres et membres du Comité.

LA DISTRIBUTION DES CARNETS DE PAIN. — La distribution des carnets de pain se continuera toute la journée de samedi. Les bénéficiaires sont priés de respecter l'horaire ci-dessous : De 8 h. 30 à 10 h : Rues d'Oran, du Stade-A.-Prouvost, Royale, des Roses, des Trois Couleurs, Nadaud, Desmazures, Boileau; de 10 h. à 11 h. 30 : Rues de Calais, de la Teinturerie, Gambetta, place St-Vincent-de-Paul, rues Houset, du Syndicat, de l'Eglise, Ma-Campagne, St-Vincent-de-Paul et rangée Moutardo; de 14 à 16 h. : Rue de Tourcoing.

LES ETRANGERS DOIVENT ETRE EN REGLE. — Pour avoir omis de renouveler sa carte d'étrangère, Mme Juliette Baltus, 32 ans, ménagère, demeurant rue de la Poste, 3, à Wattrelos, a été gratifiée d'un procès-verbal. Un procès-verbal a également été rédigé à la charge de Lambert Demoulin, 50 ans, peintre, pour défaut de carte d'identité d'étranger. Ces deux personnes ont fait en outre l'objet d'un rapport d'expulsion.

AVIS AUX ETRANGERS ET AUX INDUSTRIELS OCCUPANT LA MAIN-D'ŒUVRE ETRANGERE. — Le Commissaire de police nous prie de prévenir les intéressés que toutes communications ou questions se rattachant au Service des Etrangers établi au Commissariat de police de Wattrelos, doivent être adressées au Commissaire de police lui-même et non aux employés chargés de ce service.

DISTRIBUTION DE BONS DE VIANDE. — A l'occasion de la Fête Nationale, une distribution de bons de viande aux personnes recevant habituellement des bons de pain du Bureau de bienfaisance, sera faite 1 bis, rue Jean Jaurès, le mercredi 13 juillet, de 9 h. à 11 h. 30. Se munir de la carte de secours.

PAIEMENT DES SECOURS. — On paiera 1 bis, rue Jean-Jaurès, le mardi 12 juillet, de 9 h. à 11 h. 30, les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel. Se munir de la carte d'identité.

A LA PHILHARMONIE DU CRETINIER. — Aujourd'hui vendredi, à 18 h. 30, cours de solfège et d'instruments. Répétition à 20 h. Demain samedi, à 20 h., réunion de la Section dramatique.

AUX ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale au siège, salle Vanhauteghem, 2, rue Jean-Jaurès.

A L'AMICALE DE FILLES DE LA VIEILLE-PLACE. — Dimanche 10 juillet, à 10 h., réunion de l'Amicale : Jeux, bibliothèque, etc...

FLERS

UN CYCLISTE EST BLESSÉ PAR UNE AUTO QUI NE S'ARRÊTE PAS

Mercredi soir, à 22 h., M. Marcel Hautecœur, 34 ans, employé de chemin de fer, regagnait à bicyclette son domicile lorsqu'à proximité de la rue Jules-Guesde où il habite, n° 9, il fut accroché par une auto et projeté dans le fossé où il resta sans connaissance.

Ce n'est que vingt minutes après que des passants le relevèrent et M. le docteur Schepens dispensa des soins au blessé sur lequel il a relevé des lésions internes.

L'automobiliste après avoir causé cet accident, a pris la fuite. La gendarmerie de Roubaix enquête à l'effet de retrouver l'indélicat chauffeur.

LYS

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Voici le programme de la fête nationale du 14 juillet :

Le mercredi 13, à 14 h., distribution de pain et de viande aux personnes inscrites au Bureau de Bienfaisance.

Journée du 14 : Le matin à 6 h., réveil en fanfare par les clairons et tambours de l'Amicale laïque ; — De 7 à 8 h., concours de pinsons, 90 francs de prix. Dans la matinée, grand concours colombophile sur Chantilly. Don de la Ville, 100 francs ; — De 10 h. à midi, dans chaque quartier, jeux populaires. Chaque jeu est doté de 50 francs de prix ; — A 11 h., 20, rue de Cohem, concours de tir à la carabine, don de la ville, 100 francs ; — A partir de 15 h., course cycliste ouverte aux coureurs de 4e catégorie, aux débutants et aux indépendants. Cette course d'environ 35 kilomètres est dotée de 300 francs de prix : inscription chez Wiseur, 65, rue de Leers ; — A 16 h. 45, distribution de gâteaux aux élèves des écoles publiques.

A 17 h. 30, au Bon Poste, formation du cortège composé des sociétés de la ville et des enfants des écoles. Itinéraire : rues de Lannoy, du Colisée, Jeanne d'Arc, de Leers, de la Mairie et Neuve, dislocation Place de l'Eglise. Paiement des primes et tirage d'une tombola chez Mme veuve Thoeye, rue de la Mairie. Ces primes seront payées à raison de 3 fr par tête. De plus, un ticket de 10 membres sera remis aux sociétés. Il donnera droit à la tombola comportant 150 francs de prix. A l'issue du cortège, grand lâcher de pigeons (30 frs de primes) ; — A 19 h., fête de gymnastique par les membres de la société de gymnastique l'Avant-Garde, Place de l'Eglise, concert de 19 h. 30 à 20 h. 30 par l'Harmonie des Amis Réunis, de 20 h. 30 à 21 h. 30, par l'Harmonie Municipale ; — A 22 h., bal public.

Les adhésions sont reçues pour le cortège à la Mairie jusqu'au 10 juillet.

A la Société de Secours mutuels Saint-Médard
L'assemblée trimestrielle aura lieu le dimanche 10, à 17 h. Les membres de la Commission se réuniront à 16 h. A l'ordre du jour: Admission de nouveaux membres. Fête du 14 juillet. Questions diverses.

LES VIEUX MANOIRS

La cense de Quévaucamp, à Leers

« Quévaucamp était un lieu manoir amassé de maisons mannables, granges, portes et autres édifices contenant parmi jardin, aucquier, et plantis d'arbres fruitiers et montans, de terre à labeure, le nombre de quatorze bonniers, huit cents ou environ d'héritage, situés au dit Leers, vulgairement appelé la cense de Quévaucamp». Deux tours de fossés avec pont-levis défendaient l'entrée de la ferme. Ils ne furent bouchés que vers 1810, par le fermier Louis-Joseph Salembier.

Cette ancienne ferme, dont il ne reste plus que les corps de bâtiments se trouve à gauche de la route reliant Roubaix à Leers, un peu avant d'arriver au dépôt des tramways Mongy.

LES ANCIENS FERMIERS

En 1723, la ferme était exploitée par Thomas Braquaval, aîné du censier du château de Bretagne, où il était né, en 1675. Il était échevin de Leers. Il mourut en 1750, son épouse Marie-Barbe Diffes, mourut en 1762, à l'âge de 68 ans.

Thomas Braquaval, donna une plus grande importance à sa ferme. En 1727, il rebâtit la grange qui avait été consumée par un incendie, en 1697 et bientôt il augmenta considérablement son exploitation en louant des terres à Marie Deschamps. En 1816, son petit fils, Louis-Joseph Salembier, en fit l'acquisition. Ces terrains devaient, plus tard, servir à l'installation de la briqueterie Salembier.

En 1750, à la mort de Thomas Braquaval, la ferme passa à son gendre, Pierre Salembier, lequel devint le chef de la famille des Salembier de Leers. Le nouveau fermier, mourut à l'âge de quarante-trois ans, des suites d'un accident de voiture, laissant une veuve et huit enfants, dont l'aîné, Louis, n'avait que neuf ans.

Heureusement sa sœur, Marie Braquaval, sut prendre la direction des affaires et des travaux et resta jusqu'en l'année 1800, la conseillère de ses enfants. En 1801, le bail fut établi au nom de Louis Salembier, puis au nom de son fils Henri et de sa femme Augustine d'Halluin, puis cultivée par leurs fils, jusqu'en 1893, époque à laquelle M. Urbain Virnot fils, propriétaire de la ferme, exploita lui-même ses terres, pour en extraire des briques. L'industrie avait remplacé l'agriculture.

LE MANOIR DURANT LA RÉVOLUTION

Pendant toute la terrible époque de la Révolution de 1789, la commune de Leers, sans avoir été le théâtre d'aucun combat, fut entourée cependant d'un cercle de fer et de feu.

C'est à cette époque, que se place un épisode, que l'abbé Alfred Salembier a raconté dans ses archives de famille.

« Les Autrichiens, disséminés sur toute la frontière, étaient divisés en plusieurs corps, dont l'un avait son cantonnement au château de la Becque, à Leers-Nord. Le citoyen, Wattel-Florin, de Tourcoing, était alors commandant d'une troupe de volontaires. Cette troupe avait son cantonnement au pont du Breucq. Or, un jour que Louis Salembier, fermier de Quévaucamp, allait visiter ses oncles, à Flers, il fut accosté par le commandant Wattel :

« Eh bien ! citoyen, dit-il qu'y a-t-il de nouveau dans ton pays ?

Louis Salembier raconta alors comment les escarmouches des Français du camp de La Madeleine contre les ennemis cantonnés à Leers-Nord, occasionnaient à leur départ la descente des Autrichiens. Ceux-ci, ne voyant plus d'ennemis pour leur tenir tête, pouvaient piller à leur gré toutes les fermes de Leers.

— Que faut-il faire pour arrêter les pillards ? répliqua le commandant.

— Opérez votre sortie et votre attaque sur Leers, comme d'habitude, répondit Louis Salembier, mais placez un escadron de cavalerie au hameau du Vert-Bois et un autre au Trieu de Leers. L'ennemi s'avancera, lorsque vous battrez en retraite ; alors vos hussards sortiront de leur embuscade, vous surprendrez les Autrichiens dans ma ferme et vous les ferez prisonniers»

Tout arriva comme Louis Salembier l'avait prévu : le lendemain les Français opèrent leur descente habituelle, puis se retirent par échelons. Les Autrichiens ne manquent pas l'occasion ils les poursuivent et commencent le pillage. Mais bientôt les cavaliers français débouchent de leurs embuscades, se précipitent au galop sur l'ennemi, le poussent, l'enferment dans les bâtiments de la ferme du Quévaucamp et tuent ceux qui résistent. Dans cette action 152 prisonniers restèrent entre les mains des Français.

UN SIÈGE EN RÈGLE

« Un autre jour de cette même année 1793, poursuit l'abbé Alfred Salembier, tandis que les Autrichiens se disposaient à piller la ferme, Louis Salembier et Pierre, son frère, en firent fermer les portes et, avec l'aide de quelques domestiques, soutinrent un siège en règle. Furieux de cette résistance, les Autrichiens tentèrent de mettre le feu aux bâtiments. Un des leurs jeta une fusée enflammée dans la bergerie. Le feu se serait infailliblement communiqué à la paille, si, par bonheur, un domestique n'eut été à portée pour l'éteindre au même moment ».

Les armures des soldats enterrés autour de la cense ou les boulets incrustés dans le mur des granges, attestent aux générations que cette ferme, occupée tantôt par les Français, tantôt par les Alliés, fut le théâtre de nombreux combats.

L'ÉTAT ACTUEL

De la ferme de Quévaucamp il ne reste que les bâtiments, très bien conservés d'ailleurs. Des terres, plus rien, sinon quelques parcelles transformées en jardins et en pacâges. Le reste, comme nous l'avons dit plus haut, a été transformé en briqueterie. Au lieu des beaux champs de froment et de pommes de terre, des mares remplies d'eau croupissante, des tas de briques rouges et des rangées d'étroits hangars noirs ? La nature morte a remplacé la luxuriante végétation d'autrefois.

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA JEANNE D'ARC ». — La Société se réunira en assemblée générale trimestrielle le dimanche 10 juillet, à 17 h., au local habituel. Tous les sociétaires sont priés d'y assister. Tous les membres sont également priés d'assister au cortège du 14 juillet. Réunion au local, à 16 h. 30. Insigne de rigueur.

HEM

A « La Vaillante »

Le Comité de « La Vaillante » nous communique:

Pour éviter toute mauvaise interprétation possible de notre article du dimanche 3 juillet, le Comité de « La Vaillante » tient à préciser que les secours et le produit de la souscription sont destinés à compléter les soins et à sécurer aux familles où il y a besoin, le salaire des blessés.

LEERS

UNE GRANDE FÊTE DE GYMNASTIQUE

Afin de fêter dignement leurs succès du concours de Chéreng, les gymnastes de la « Saint-Vaast » préparent activement la grande fête qu'ils doivent donner le dimanche 7 août, dans la cour du Patronage Saint-Louis. Il y aura des concours individuels pour les gymnastes et les membres de la Fanfare, puis exécution des mouvements d'ensemble primés au concours. Le public pourra applaudir la pyrémide sans engins qui fut classée première sur les soixante sociétés participantes. Il y aura aussi du travail en force et de l'acrobatie. En un mot, tout ce qu'il faut pour assurer à cette fête le plus grand succès populaire. L'entrée du Patronage sera absolument gratuite.

LE PATRONAGE DES VACANCES

S'il est une œuvre bien nécessaire au temps des vacances, c'est bien celle du patronage. Les jeunes enfants, en effet, une fois sortis de l'école pour deux mois, ont plaisir à user de leur liberté. Comment les parents qui travaillent à l'usine peuvent-ils, dans la journée, assurer leur surveillance ? Cela leur est difficile et leurs enfants vagabondent alors par les rues, où ils